

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 3919 - Lundi 12 Juillet 2021 - Prix : 200 Fc

PREMIER COMITÉ DE PILOTAGE

L'assurance maladie généralisée bientôt opérationnelle



Comité Pilotage Assurance Maladie

Nous informons notre aimable clientèle de la reprise des vols EWA AIR Moroni-Mayotte-Moroni tous les vendredis et dimanche à compter du 9 juillet avec des correspondances pour la Réunion et Paris.

Nos bureaux sont ouverts de 8 H à 12H.

Pour tous renseignements veuillez nous contacter au :
Contact : + 269 773 87 41/email : resa@australairkm.com /
Route de l'Alliance Franco-Comorienne



APPROVISIONNEMENT EN EAU

Après Djoiezi, la pénurie d'eau a gagné Mbatsé

Les habitants de la localité de Mbatsé souffrent d'une pénurie d'eau depuis plus de 5 mois déjà, et Djoiezi 5 ans. La SONEDE renvoie la responsabilité aux entreprises qui ont réalisé ces travaux.

Le réseau d'adduction d'eau de Hoani dont le captage s'est effectué sur les hauteurs de Ngamarumbo (Hoani) n'arrive plus à alimenter le village voisin de Mbatsé. Une situation qui devient de plus en plus inquiétante puisqu'au début de cette crise d'eau, les habitants n'étaient approvisionnés en eau que tous les soirs de 19h à 23h. Mais ces derniers temps l'eau n'arrive que 2 heures de temps tous les trois jours.

« Allah a créé les jours pour travailler et les nuits pour se reposer. Mais ici à Mbatsé c'est le contraire.

Toutes les nuits on se trouve dans l'obligation de sillonner le village à la recherche d'une goutte de ce liquide précieux. On ne dort plus. Et c'est devenu notre quotidien » se plaint une femme de cette localité. Qu'est-il arrivé à la société SONEDE ? « Elle n'arrive plus à gérer l'ensemble des réseaux d'adduction d'eau à Mohéli ? » s'est-elle demandé.

À noter que ce n'est pas seulement Mbatsé et Djoiezi qui connaissent cette pénurie. Plusieurs villages de l'île partagent ces mêmes maux. « On dirait une malédiction qui tombe sur la SONEDE » précise un habitant de Mbatsé.

Ces difficultés d'approvisionnement d'eau surviennent à un moment où ces derniers temps la fréquence des pluies a augmenté dans l'île, certaines rivières qui

avaient cessé de couler ont repris leurs cours réguliers. L'on a droit de penser que certaines nappes phréatiques ont augmenté leur débit. Si c'est ainsi, le problème serait alors d'ordre technique, financier ou stratégique ce qui incomberait à la société nationale d'exploitation et de distribution d'eau (SONEDE) des Comores.

Contacté par nos soins, Moudiroudine Loutfi contrôleur général de la SONEDE Mohéli explique que la responsabilité incombe plutôt aux sociétés qui ont réalisé ces travaux. Pour lui, le tuyau qui relie le captage et le bassin est de très petit diamètre. Et celui qui assure la distribution à partir du bassin est de grande taille. « Nous sommes obligés à chaque fois de stopper la distribution jusqu'à ce que le bassin soit rempli »



déplore-t-il. Et le même problème se pose sur le bassin qui est censé alimenter Djoiezi.

Dans le cadre du financement du Fonds vert pour le climat (FVC) au titre du projet intitulé « assurer un approvisionnement en eau résilient au climat aux Comores », les réseaux de Djoiezi à Mbatsé, selon

Moudirou, sont au programme sauf que « La SONEDE n'est pas du tout impliquée alors que nous avons nos ingénieurs et au final c'est nous qui allons gérer ces réseaux, le même problème risque de se poser » lance le contrôleur Moudiroudine.

Riwad

UNIVERSITÉ DE PATSY :

Une étudiante giflée par un responsable

Le jeudi 8 juillet, une étudiante en première année de Droit a été agressée physiquement par le chef de scolarité du l'université de Patsy, à Anjouan. Selon la coopérative des étudiants, un compromis a été trouvé entre les deux parties.



C'était le jeudi dernier au service de scolarité du centre universitaire de Patsy que la jeune étudiante a été agressée physiquement par le chef de scolarité selon une source digne de foi. Elle aurait perdu connaissance après avoir été malmenée physiquement par cet administrateur. D'après nos informations, un arrangement a été trouvé entre les deux parties.

Selon les témoignages, des étudiants en session s'étaient rendus au service du centre universitaire pour

leurs relevées de notes. Nombreuse, la foule aurait bloqué l'entrée. Ce qui aurait agacé le responsable qui

aurait dans un premier temps repoussé les étudiants. Une altercation s'en est ensuivie avec la jeune

femme qu'il a brutalement giflée. La victime aurait perdu connaissance et serait tombée par terre.

Contacté par nos soins, le président de la coopérative des étudiants de Patsy, Ali Mohamed, a montré qu'il a suivi avec beaucoup d'attention cette situation qui n'est certes « pas souhaitable ». « La coopérative déplore toutefois que certains cherchent à profiter de cette situation pour aggraver la situation comme ils ont l'habitude de le faire au sein même de cet établissement », devait-il préciser avant de poursuivre : « Contrairement à ce que propagent certains, Patsy est calme, nos délibérations se poursuivent tout comme les soutenance de certains étudiants et de nombreux départements ont commencé leurs examens de deuxième session dans le calme

». Il fait sans doute allusion à un jeune blogueur amateur basé à Mutsamudu, réputé par ses articles sans concession.

Suite à cet incident malheureux, « une réconciliation a été faite dès vendredi à la mi-journée entre la famille de l'étudiante et le chef de la scolarité », assure le président de la coopérative, affichant fièrement son parti pris pour l'administration. « Avec plus de 5 000 étudiants en ce moment, Patsy ne méritait pas qu'on cherche à envenimer des situations qui peuvent être réglées dans le calme ». Nous avons cherché à joindre le chef du centre universitaire, sans succès.

Nassuf Ben Amad

UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement

Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, de la Formation et l'Insertion Professionnelle,
des Sports, des Arts et de la Culture
Direction Générale de la Maison de l'emploi

Projet FACILITE EMPLOI

APPEL A CANDIDATURE POUR
LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL
D'APPUI A LA MAISON DE L'EMPLOI

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Facilité emploi, financé par l'Agence Française de Développement (AFD) dont la maîtrise d'ouvrage du projet est confiée au Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, de l'Insertion Professionnelle, de la Culture et des Sports/la Maison de l'Emploi, le Ministère de l'Emploi à travers l'Unité de Gestion du Projet (UGP) Facilité Emploi cherche à recruter du personnel d'appui pour renforcer la Maison de l'Emploi.

1. Un (e) économiste statisticien
2. Un (e) conseiller(e) entrepreneurial pour appui à la Maison de l'emploi
3. Un (e) informaticien(e), programmeur, gestionnaire de base de données

Les candidat (e) retenus (e) bénéficieront d'un contrat d'une durée de un (1) an renouvelable. Il/elle pourra bénéficier d'un renouvellement de contrat si ses performances sont jugées satisfaisantes à l'issue de l'évaluation faite par l'Unité de gestion du projet et la Maison de l'Emploi, et après

avis de non objection de l'AFD.

Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- Une lettre de motivation adressée au Coordinateur du Projet ;
- un CV détaillé avec photo récente ;
- photocopies des diplômes et autres documents démontrant les aptitudes/qualifications du candidat;
- au moins 3 références (noms/prénoms, positions, numéros de téléphone et e-mail.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous, au plus tard le mardi 20 juillet 2021 à 16h à l'attention

du Coordinateur du Projet FACILITE
EMPLOI :

Les candidat (e)s intéressé (e)s sont prié (e)s de prendre connaissance des termes de référence complets relatifs à ces postes à l'adresse ci-dessous.

Projet Facilité Emploi, Maison de l'Emploi- boulevard deStrasbourg - Moroni Union des Comores Secretariat.faciliteemploi@gmail.com du lundi au vendredi de 8h à 16h.

Tout dossier incomplet ou arrivé après la date et l'heure indiquée ci-dessus sera écarté

PREMIER COMITÉ DE PILOTAGE

L'assurance maladie généralisée bientôt opérationnelle

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Développement France Comores (PDFC), la ministre de la santé et l'ambassadrice de France en Union des Comores ont co-présidé le premier comité de pilotage du projet d'appui à la mise en place et l'opérationnalisation de l'Assurance maladie généralisée. Il a pour objectif de marquer le démarrage du projet et de mettre en avant les enjeux autour de l'assurance maladie et de valider sa première programmation opérationnelle pour les six prochains mois.

La ministre de la santé Loub Yakouti et l'ambassadrice de France à Moroni Jacqueline Bassa Mazzoni ont co-présidé vendredi 09 juillet dernier, le premier comité de pilotage du projet d'appui à la mise en place et l'opérationnalisation de l'assurance maladie généralisée (PAAMG). Il a pour objectif de marquer le démarrage officiel du projet mais aussi mettre en avant les enjeux autour de l'assurance maladie et de valider sa première programmation opérationnelle pour les six prochains mois. Le PAAMG traduit la volonté de la France d'accompagner l'Union des Comores dans les domaines de la

santé et de la protection sociale à travers l'Agence Française de Développement dans le cadre d'une convention signée le 11 juin 2020 à Moroni pour un montant total de 16 millions d'euros soit près de sept milliards huit cent soixante-douze millions de nos francs pour la période 2020-2025. « La santé est l'une des priorités du PDFC dont 44 M€, soit le tiers du PDFC, sont consacrés à la santé. Ce volet est le fruit d'une forte collaboration avec le ministère de la santé qui a permis d'établir les priorités et d'identifier les projets les plus pertinents à mettre en œuvre au service de la population comorienne », explique Jacqueline Bassa Mazzoni.

Le projet vise à améliorer l'accès aux soins de l'ensemble de la population en lui garantissant une couverture maladie élargie et des coûts de soins accessibles dans un système de soins de qualité. Quatre axes clés en font le poumon de ce projet à savoir l'accompagnement à la définition de la politique de mise en œuvre (panier de soins, régime d'affiliation, stratégie de financement), le renforcement de la caisse nationale et de prévoyance sociale (elle appuiera l'Etat dans le financement de sa quote-part à l'AMG en particulier pour le subventionne-



Comité Pilotage Assurance Maladie

ment des soins en direction des publics vulnérables ainsi que l'appui nécessaire à l'amorçage de cette politique), le cofinancement des soins et la gestion et suivi-évaluation.

« Le programme a été conçu autour d'une finalité commune : l'amélioration du système de santé et l'accès à des soins de qualité, en s'appuyant notamment sur une coopération régionale très active et opérationnelle, facilitant la réalisation des objectifs fixés pour une Couverture Sanitaire Universelle effective. Elle ajoute que : « Ce projet consiste à réduire le paiement

direct des soins par la population grâce à la mise en place d'un mécanisme pérenne, associé à une assistance médicale. Sa composante la plus importante, d'un montant de 9 M€, vise à accompagner le Gouvernement comorien dans la prise en charge des dépenses de santé des personnes les plus vulnérables, en particulier ».

Selon la ministre de santé Loub Yakouti, bien que des progrès notables ont été enregistrés dans ce domaine mais des nombreux défis restent à relever tant au niveau de l'accès aux soins que de la qualité de l'offre des soins. « Si l'accessibi-

lité géographique est nettement améliorée, il n'en demeure pas moins que l'accès financier aux soins de santé de qualité reste toujours une préoccupation quotidienne de la population comorienne », avance-t-elle tout en démontrant que cela a conduit les autorités nationales à adopter dans la stratégie nationale de développement l'objectif stratégique de faire progresser la couverture sanitaire universelle.

Andjouza Abouheir

CONCOURS DE PLAN D'AFFAIRES :

L'UCCIA forme et sensibilise les jeunes entrepreneurs

Dans le cadre de la mise en œuvre du concours de plan d'affaires (CPA), l'Uccia a mis en place des formations pour accompagner ces jeunes incubateurs à mieux cerner les techniques en leur dotant d'un canevas et des techniques sur comment consolider un projet. C'est dans cet angle que près de 400 personnes sont formées et sensibilisées sur les trois îles.

Plus de 400 personnes formées et sensibilisées par l'Uccia dans le cadre de la mise en œuvre du concours de plan d'affaires (CPA), mis en place par le gouvernement pour accompagner les jeunes entrepreneurs à créer leurs sociétés. Sur ce, pour servir d'appui à ces jeunes incubateurs,



Formation des jeunes porteurs de projets à l'UCCIA.

l'Uccia en tant que partie prenante s'est proposée facilitateur. Le directeur des services des entreprises auprès de l'Uccia, Djamil Boinali

explique que le but est de les accompagner dans ce long processus. « Nous leur fournissons les outils nécessaires en les expliquant le

canevas d'une quinzaine de pages vierges et les assistent dans le remplissage », souligne-t-il.

Après le lancement officiel du concours en avril dernier, l'Uccia a pris son bâton de pèlerin. Les bénéficiaires de ces formations sont des personnes qui se sont inscrites dans le projet innovlab, incubateur d'entreprise. « Chaque année, dans le cadre du programme d'incubateurs nous formons 25 personnes, ce concours est venu au moment opportun. Bien évidemment d'autres sont venus pour s'informer et nous nous sommes proposés en guide. Nous sommes dans notre troisième session de formation et nous avons des experts permanents qui sont au chevet de ces jeunes entrepreneurs », explique-t-il.

Ces mêmes formations sont

dispensées dans les deux îles restantes, plus de 400 personnes sont formées jusqu'à ce jour. Porteur d'un projet de tourisme et voyage, Mariama Ibrahim se dit satisfaite de cette formation. Selon, elle ces formations ont répondu plus que ses attentes. « Je suis venue pour des renseignements et voilà aujourd'hui je bénéficie d'une formation gratuite qui va beaucoup m'apporter dans le futur. Dans ce beau partage avec les experts, j'ai acquis des connaissances et on m'a indiqué le canevas à suivre », souligne-t-elle tout en appelant les jeunes comme elle à oser « à illuminer leurs projets ». À titre de rappel, la date butoir du concours est fixée au 18 juillet prochain, soit dans une semaine.

Andjouza Abouheir

RELIGION

Aux Comores: l'Eid Elkebir sera célébrée le mercredi 21 juillet

Aux Comores l'Eid Elkabir de cette année sera célébrée le mercredi 21 juillet, soit un jour après l'Arabie Saoudite. Le Muftorat annonce officiellement que le mois du Dhulhedj débute ce lundi 12 juillet, et QUE l'ascension du mont Arafat aura lieu le lundi 19 juillet en terre sainte.

Attendu dans la nuit du samedi à dimanche, finalement le Croissant lunaire n'est apparu que le lendemain. C'est ainsi que le 12ème mois du calendrier musulman commence aujourd'hui lundi 12 juillet. L'annonce est faite par Abdallah Mohamed Chakir, vice-cadi dans la nuit du samedi aux

environs de 7h30 lorsque la commission du muftorat qui était à la recherche de la lune a conclu son investigation.

« A cette heure-ci, nous pouvons conclure que nous terminons ce dimanche 30 jours du mois Dhulkad (11ème mois du calendrier hégirien) », précise ce cadi de Moroni et prê-

cheur à la grande mosquée de vendredi. Et lui de préciser que le communiqué officiel sera entériné par son supérieur hiérarchique Said Mohamed Attoumane, le grand Cadi.

Il faut souligner que si le 1er jour du 12ème mois (calendrier musulman) débute ce lundi, cela traduit

que l'Eid Elkabir qui est la fête du sacrifice aura lieu aux Comores le mercredi 21 juillet prochain, c'est-à-dire au lendemain de l'Arabie saoudite et que le jour d'Arafat sera célébré le lundi 19 juillet.

Ibnou M. Abdou

TÉLÉCOMMUNICATION

Telma met plus de 16 millions au service du développement communautaire

Après Mvola Baraka, la société Telma Comores a lancé depuis le 15 juin dernier la campagne Mvola Hasontsi pour fêter les 46 ans d'indépendance des Comores en rendant 50% des recharges directement sur les comptes Mvola.

La société Telma Comores ne cesse d'apporter sa contribution au développement communautaire. Elle a lancé le 15 juin dernier la campagne Mvola Hasontsi pour fêter les 46 ans d'indépendance des Comores en rendant 50% des recharges directement sur les comptes Mvola. Et cette opération a touché des dizaines de milliers de clients qui ont bénéficié de ce remboursement. « La campagne fut un succès considérable. On a eu à rembourser beaucoup de nos

clients mais c'était une bonne chose, montre Christophe Olivier, le directeur général de Telma Comores. C'est la première fois aux Comores qu'un opérateur rembourse ses clients aux Comores ». Pour rappel, pour l'année 2021, la société Telma Comores a déjà donné 16,500 millions de francs comorien pour le développement des communes à travers la campagne Mvola Baraka et Mvola Hasontsi.

Pour la marque jaune, la fête continue avec Mvola. Du 12 au 18 juillet, les clients de Telma peuvent bénéficier un bonus de 50% pour les appels vers Telma et la connexion internet tout en achetant un crédit ou un forfait Telma via Mvola. Le deuxième opérateur de la téléphonie mobile aux Comores innove en commercialisant les kits "Mwendje". « Pour pallier aux pro-



Telma Hasontsi expliqué à la presse.

blèmes d'énergie des abonnés, nous commercialisons des kits solaires. Ce sont des kits facile à installer, ne nécessitant pas une connaissance

particulière en électricité ou solaire. L'installation est à la portée de tous », précise-t-il.

Toutefois, pour bénéficier de

tout ça, il faut un internet de meilleure qualité et ce n'est pas le cas ces derniers pour Telma Comores. Selon le directeur de la société, la qualité n'est pas idéale mais ils entreprennent des travaux pour l'améliorer. « Depuis quelques jours, il y'a eu une légère dégradation du réseau. L'année 2020 était pire que ça », reconnaît-il, avant d'ajouter que « nous allons tout faire pour rétablir le réseau. Mais comme vous le savez, nous sommes victimes de notre succès ». Pour ce qui est de ses relations avec Comores Câbles, il montre que « nous avons un point de divergence mais nous avons des alternatives pour assurer le service ». « Le dialogue n'est pas rompu et nous espérons trouver des solutions », annonce-t-il.

Andjouza Abouheir

HABARI ZA UDUNGA

Un bienfait mal récompensé

La Commission de l'Océan Indien (COI) est créée en 1982 à Port-Louis par les ministres des Affaires étrangères de Maurice, de Madagascar et des Seychelles. En 1984, l'Accord général de coopération signé à Victoria (Seychelles), institutionnalise l'organisation. En 1986, les Comores et la France, au titre de La Réunion, intègrent l'organisation. En 1989, la COI est dotée d'un secrétariat général. Elle réunit cinq pays de l'océan Indien occidental: Union des Comores, Seychelles Madagascar, Maurice, la France (au titre de La Réunion).

Pour les pères fondateurs de la Coi, celle-ci ne devait comprendre que les Îles indépendantes de la sous-région, rejetant d'emblée La Réunion. Ironie du sort ce sont les Comores, à la demande de la France, qui ont plaidé pour l'intégration de cette île française à la Coi, non sans mal. Aujourd'hui, la Coi est portée par Maurice qui abrite le Secrétariat Général et surtout par la France qui en assure le fonctionnement et le financement des programmes grâce aux fonds de l'UE destinés à la coopération régionale.

C'est ainsi que du statut d'invité, la Réunion-France est devenue la maîtresse de maison, décidant de tout et de rien. Forte de cette position dominante au sein de cette Organisation, la France entend y imposer sa vision politique et géostratégique, impliquant, notamment, la mise en cause de l'intégrité territoriale de certains États membres, dont les Comores. Comme cela a été démontré lors d'une rencontre le 7 juillet dernier, au lendemain même de la célébration de la fête de l'indépendance des Comores, où

l'Ambassadeur de France auprès de la COI en compagnie du nouveau Secrétaire Général de cette même COI, a fait une sortie provocatrice sur la prétendue « francité » de l'île comorienne de Mayotte et sur leur désir de faire adhérer Mayotte à la COI. Nos deux hauts fonctionnaires ont cru, semble-t-il avoir trouvé la belle opportunité de vouloir humilier, une nouvelle fois, les Comores.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le nouveau Secrétaire Général de la COI doit se préparer à trouver les Comoriens devant lui. Il devrait aller prendre conseil chez Patrick Kranner, ancien ministre français du Sport, qui a vu tout un peuple se soulever suite à sa décision de faire défiler les athlètes mahorais avec le fanion français, lors des Jeux des îles de l'Océan organisé à l'île de la Réunion de 2015.

Seule organisation régionale d'Afrique composée exclusivement d'îles, elle est censée défendre les spécificités de ses États membres sur les scènes continentale et internationale. En effet, les États insulaires sont particulièrement vulnérables aux chocs externes, qu'ils soient économiques et financiers, climatiques et écologiques, alimentaires et énergétiques. Il n'empêche que notre pays semble obnubilé par cette organisation au point d'oublier les structures régionales continentales dont nous faisons partie constituant l'arbre qui cache la forêt.

Les propos à l'emporte-pièce de Marcel Lescure, cet ambassadeur d'une autre époque, soutenu par Velayoudom Marimoutou, nouveau Secrétaire Général de la COI, amènent tout Comorien à se poser la question suivante : Mais diantre à quoi sert la COI ? En posant la question de cette manière, on imagine aisément que la réponse ne peut

être que négative. Aussi, avec la prochaine organisation des jeux des îles, les Comores vont devoir une fois de plus subir des pressions pour l'intégration de l'île comorienne de Maoré dans cette organisation régionale.

Les autorités comoriennes ont toujours acceptés la participation des jeunes mahorais dans la délégation française de l'île de la Réunion mais il s'avère qu'une fois de plus, avec l'échec des communautés des îles, la France va sortir le grand jeu

pour imposer Maoré comme une entité séparée de l'île de la Réunion. Dans ce contexte la question qui va se poser, touche la marge de manœuvre du gouvernement comorien face à une telle situation? Quelle sera la position des autres pays face à un tel dilemme ? Les autorités malgaches actuelles sont à couteaux tirés avec Emmanuel Macron sur les îles Eparses revendiquées par Madagascar. Cette dernière, il y a un certain temps, s'était rapprochée des positions françaises

sur la question mahoraise. Qu'en est-il aujourd'hui ?

En tout état de cause, les Comores doivent dès à présent avoir une position claire sur les prochains jeux car comme on le constate la direction française actuelle de la COI a commencé à annoncer la couleur. Un homme averti en vaut deux, dit l'adage. L'Indianocéanie oui mais pour un vrai respect des pays qui la compose.

Mmagaza



Dans le cadre du projet « Renforcement de la résilience climatique urbaine en Afrique du Sud-Est », financé par le Fonds d'Adaptation (FA), mise en œuvre conjointement par l'ONU-Habitat et Oxfam, en partenariat avec la Municipalité de Moroni, il est prévu la mise en œuvre de 4 initiatives de résilience à Moroni dont la mise en place d'un système de drainage des eaux pluviales. La présente étude se base sur la zone de Moroni nord, plus précisément le drainage des eaux affluents de « Tsidjé vers Coulée de lave ».

Les bureaux d'études, intéressés sont priés de prendre contact

Aux adresses suivantes

Salima.Hamada@oxfam.org.za

Toufael.Rambou@oxfam.org.za

Pour obtenir les termes de référence.

Référence : « ETUDES et SUIVIS DES TRAVAUX DU SYSTÈME DE DRAINAGE A MORONI NORD »

Le dossier de soumission devra comprendre :

- Une offre technique comprenant :
- Lettre de soumission dûment signée

- Méthodologie

- Ressources Humaines et les moyens matériels mis à la disposition par le soumissionnaire (ingénieur topographe, ingénieur hydraulicien,

- Délai et planning d'intervention

- Dossier de présentation du soumissionnaire ou CV

- Certificats de bonne exécution des études, contrôle et surveillance

- Documents fiscaux du soumissionnaire

- Une offre financière globale et détaillée en précisant les nombres de jour d'intervention de chaque personne ressource affectée à la prestation, les coûts unitaires, les taxes.

L'offre de la prestation sera libellée en franc comoriens et non révisable pendant la durée du contrat.

Les offres devront être soumises au plus tard le 26/07/ 2021 à 12 heures 30 minute, aux adresses suivantes :

- Salima.Hamada@oxfam.org.za/Tel : +269 338 26 32

En copie

- Toufael.Rambou@oxfam.org.za/Tel : +269 352 63 49

- benedetta.gualandi@oxfam.org.za

SPORT :

Ffc et Comor Hydrocarbures signent un accord de partenariat

La politique de désenclavement technique et d'ouverture aux sponsors engagée par la Fédération de Football des Comores ne cesse de s'élargir. La société nationale Comor Hydrocarbures vient de signer un accord de partenariat avec la haute instance du Football comorien. L'accord spécifie la coquette somme de 100 millions kmf pour une durée de deux ans, à raison de 50 millions par saison sportive.

En d'autres termes, du 25 mars 2021 au 24 mars 2023, la société comorienne des Hydrocarbures soutiendra financièrement le plan d'actions de la Fédération de Football des Comores à hauteur de 100 millions pour une durée de deux ans. La cérémonie de signature a regroupé le directeur général de la société comorienne des hydrocarbures, Oumara Mgomri et le patron de la Fédération de Football des Comores, Said Ali Said Athoumani entourés de leurs staffs respectifs. Elle s'est déroulée au siège de Comor Hydrocarbures le samedi 10 juillet 2021.

Désormais, cette société d'Etat devient un sponsor officiel du foot-



Signature partenariat Ffc Comor Hydrocarbures.

ball comorien en général, et des Cœlacanthes seniors masculins en particulier. Un virement d'un acompte repartit en trois tranches (15.000.000 kmf, et 2 x 12.500.000 kmf) marque le coup d'envoi du partenariat. La qualification historique des ambassadeurs des Comores, les Cœlacanthes à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, prévue en terre came-

rounaise en janvier 2022, ne cesse de fasciner les personnes physiques et morales. L'objectif, c'est de soutenir les efforts du groupe, de faciliter l'application du planning du staff technique, enfin de renforcer les ambitions des joueurs.

Le directeur général de la société comorienne des Hydrocarbures, Oumara Mgomri, et le patron de la Fédération de Football des

Comores, Said Ali Said Athoumani, ont convenu de consolider davantage ce lien de partenariat à chaque fois que les besoins se feront sentir. Les portes de la haute instance du football comorien restent ouvertes à toutes les bonnes volontés, en termes d'accompagnement et de partage.

Bm Gondet

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufê Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
Raanti Aboubakar (Stagiaire)
Chronique Sportive
B.M. Gondet
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

COMORES PROJET D'APPROCHE GLOBALE DE RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE (COMPASS)

Réf. N°2021/003/COMPASS/AMI

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) pour appuyer l'élaboration du plan d'action national contre la Résistance anti microbienne (RAM), dans le cadre du Projet d'Approche Globale de Renforcement du Système de Santé (COMPASS) financé par la Banque Mondiale

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu de l'association internationale de développement (IDA) un financement afin de couvrir le coût du Comores Projet d'Approche Globale de renforcement du Système de santé, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant pour l'élaboration du plan d'action national contre la Résistance anti microbienne (RAM). Ces services comprennent :

2. La conception des outils pouvant servir à la collecte des données sur le terrain pour l'analyse situationnelle de la RAM en Union des Comores ;

3. La coordination des travaux à distance ou en pressenti elle avec les consultants internationaux pour l'élaboration du RAM depuis l'initiation des préparatifs de l'atelier jusqu'à la production du document final adopté ;

4. Qualification

- Être titulaire d'un diplôme de Doctorat d'État en science de la santé ;
- Avoir un diplôme de spécialisation en Microbiologie et ou en pathologies infectieuses ou un diplôme connexe
- Avoir une expérience professionnelle, d'au moins 5 ans en Biologie humaine ou animale ;

Le projet COMPASS invite les candidats intéressés à déposer leurs candidatures à l'adresse suivante : **Projet d'Approche Globale de renforcement du Système de Santé, Moroni-Coulée- en face de la Commission Électo-**

rale Nationale Indépendante (CENI), Union des Comores.

Le dossier d'appel à candidature (TDR et MI) peut être obtenu comme suit:
À l'Unité de Gestion du Projet COMPASS à l'adresse e-mail suivante :
moussarpmcompass@gmail.com copie à
cordonnateur.compass@gmail.com
Au secrétariat du COMPASS à l'adresse ci-dessus.

5. Composition des dossiers de candidature :

6. Curriculum vitae détaillé et coordonnées pour contact rapide
7. Lettre de motivation
8. Photocopies certifiées des diplômes et des attestations
9. Certificats de travail
10. Noms, adresses, téléphones de 3 personnes références à contacter

11. Dépôt de candidature

La date limite de dépôt de candidature est fixé au plus tard le **14/07/2021 à 14h00 (heure de Comores)** à l'adresse indiqué sous plis fermés avec la mention :

Monsieur le Coordonnateur du Projet COMPASS
« **Appel à Candidature N°: 2021/003/COMPASS /AMI** »
Comores Projet Approche Globale de Renforcement du Système de Santé (COMPASS).

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

COMORES PROJET D'APPROCHE GLOBALE DE RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE (COMPASS)

Réf. N°2021 /004/COMPASS/AMI

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Recrutement d'un coordonnateur technique (expert national) et un responsable suivi-évaluation administrateur du portail au sein de la cellule technique FBP, dans le cadre du Projet d'Approche Globale de Renforcement du Système de Santé (COMPASS) financé par la Banque Mondiale

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu de l'association internationale de développement (IDA) un financement afin de couvrir le coût du Comores Projet d'Approche Globale de renforcement du Système de santé, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer les contrats d'un coordonnateur technique (expert national) et un responsable suivi-évaluation administrateur du portail au sein de la cellule technique FBP.

Missions

Sous l'autorité et la supervision du Secrétaire Général du MSSPSPG et conformément au manuel d'exécution du FBP, le Coordonnateur de la CT FBP et le responsable suivi-évaluation administrateur du portail FBP auront pour missions d'assurer la mise en œuvre fluide et cohérente des activités relatives au FBP dudit projet (programmation, mise en œuvre, suivi-évaluation, etc.), tout cela en étroite collaboration avec l'Unité de Gestion de Projet COMPASS.

a. Des missions et qualifications du Coordonnateur technique (Expert national) de la CT FBP

Il/ elle est chargé(é) de :

- Coordonner l'ensemble des activités de la CT-FBP ;
- Maintenir le plaidoyer en faveur du FBP de manière à assurer la mobilisation des ressources de l'état (budget MSSPSPG) et d'autres partenaires en faveur du FBP ;
- Assurer la gestion quotidienne de la CT-FBP ;
- Valider et signer les factures mensuelles et trimestrielles des structures sanitaires et les soumettre à l'UGP COMPASS pour paiement ;
- Représenter la CT auprès des administrations et des Partenaires ;
- Gérer les relations avec les partenaires techniques et financiers ;
- Gérer les relations avec les autres secteurs apparentés et administrations ;
- Coordonner les activités de FBP en relations avec les directions et programmes du MSSPSPG ;
- Assurer la mise en œuvre de la politique nationale et des orientations données par le Gouvernement dans la mise en œuvre du FBP ;
- Promouvoir le FBP comme modèle de performance des établissements de santé et de promotion de la santé à différents niveaux du système de santé ;
- Proposer les mécanismes, le cadre juridique et institutionnel ainsi que les modalités de financement, de pérennisation du FBP ;
- Porter la stratégie pour l'extension à échelle du FBP ;
- Promouvoir des échanges d'expériences entre les acteurs du FBP au niveau national et international ;
- Concevoir et réviser les documents techniques nécessaires à la mise en œuvre du FBP ;
- Exécuter toute autre mission à lui confier par le MSSPSPG ou l'UGP COMPASS.

b. Des missions et qualifications du responsable suivi-évaluation l'administrateur du portail FBP

Il/ elle est chargé(é) de :

- Veiller au bon fonctionnement du portail web du FBP,
- Paramétrer les contrats des structures sanitaires,
- Préparer les factures mensuelles et trimestrielles des structures sanitaires,
- Paramétrer les grilles d'évaluation des indicateurs du FBP et tester les canevas de collecte des données,
- Gérer la liste des utilisateurs et leurs niveaux accès au portail web du FBP,
- Former les utilisateurs du portail FBP.
- Superviser la complétude des données du FBP,
- Publier sur le portail web les données qui ont été validées par la CT-FBP
- Publier sur le portail web les documents et/ou bulletins d'information relatifs au FBP
- Analyser périodiquement les indicateurs FBP.
- Contribuer à la revue du costing des indicateurs
- Élaborer les rapports périodiques de fonctionnalité du portail dans les délais impartis.
- Exécuter toute autre mission qui lui sera confiée par la hiérarchie.

2. Qualification

Les qualifications et expériences requises pour le poste du coordonnateur technique (expert national) sont :

Il doit avoir les compétences minimums suivantes :

- Être médecin de santé publique /Médecin économiste de la santé
- Avoir au moins dix (10) années d'expérience en mise en œuvre ou gestion des activités et/ ou programmes de santé publique ;
- Avoir reçu une formation en FBP ;
- Avoir une expérience dans la mise en œuvre du FBP est un atout ;
- Justifier d'une parfaite connaissance du système de santé Comorien ;
- Disposer de grandes capacités de communication et maîtrise des outils de plaidoyer ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Être capable de travailler sous pression et en équipe ;

Les qualifications et expériences requises pour le poste de responsable suivi-évaluation administrateur du portail sont :

- Être ingénieur statisticien économiste ou ingénieur statisticien mathématicien. **Un ingénieur informatique serait un atout.**
- Bonne connaissance des techniques d'analyse de données multidimensionnelles.
- Avoir une expérience de travail d'au moins 5 ans dans des programmes de santé et dans le traitement de données sanitaires.
- Maîtrise des logiciels d'analyse de données (Excel, Stata, SPSS, Tableur ...).
- Avoir une expérience prouvée dans l'utilisation et le fonctionnement des applications Web dynamiques de suivi et évaluation des projets
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse.
- Aptitude à travailler sous pression et dans les équipes pluridisciplinaires et multiculturelles.

Le projet COMPASS invite les candidats intéressés à déposer leurs candidatures à l'adresse suivante : Projet d'Approche Globale de renforcement du Système de Santé, Moroni-Coulée- en face de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), Union des Comores.

Le dossier d'appel à candidature (TDR et MI) peut être obtenu comme suit :

À l'Unité de Gestion du Projet COMPASS à l'adresse e-mail suivante :

moussarpmcompass@gmail.com copie à cordonnateur.compass@gmail.com

Au secrétariat du COMPASS à l'adresse ci-dessus.

3. Composition des dossiers de candidature :

- Curriculum vitae détaillé et coordonnées pour contact rapide
- Lettre de motivation
- Photocopies certifiées des diplômes et des attestations
- Certificats de travail
- Noms, adresses, téléphones de 3 personnes références à contacter

4. Dépôt de candidature

La date limite de dépôt de candidature est fixé au plus tard le **14 juillet 2021 à 14h30 (heure de Comores)** à l'adresse indiquée sous plis fermés avec la mention :

Monsieur le Coordonnateur du Projet COMPASS

« Appel à Candidature N°: 2021/004/COMPASS /AMI » Pour le Recrutement du Coordonnateur Technique ou du Responsable Suivi-évaluation